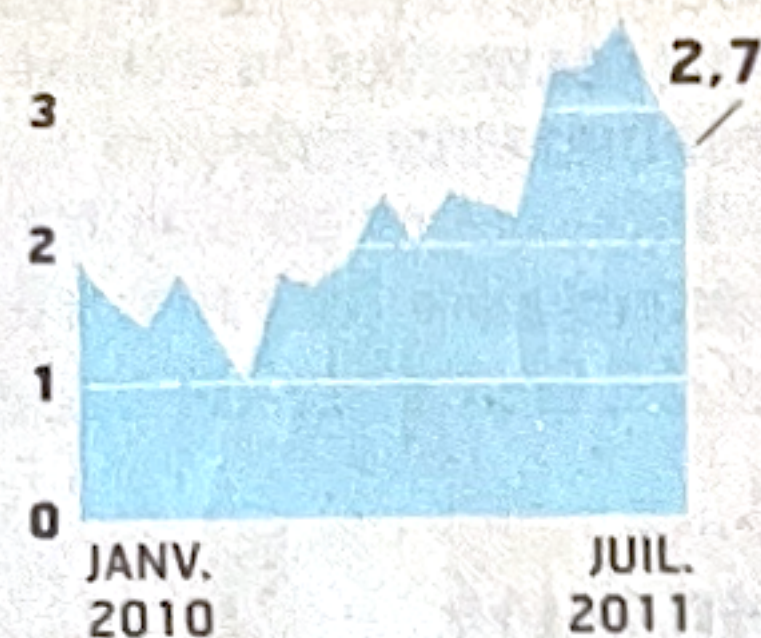


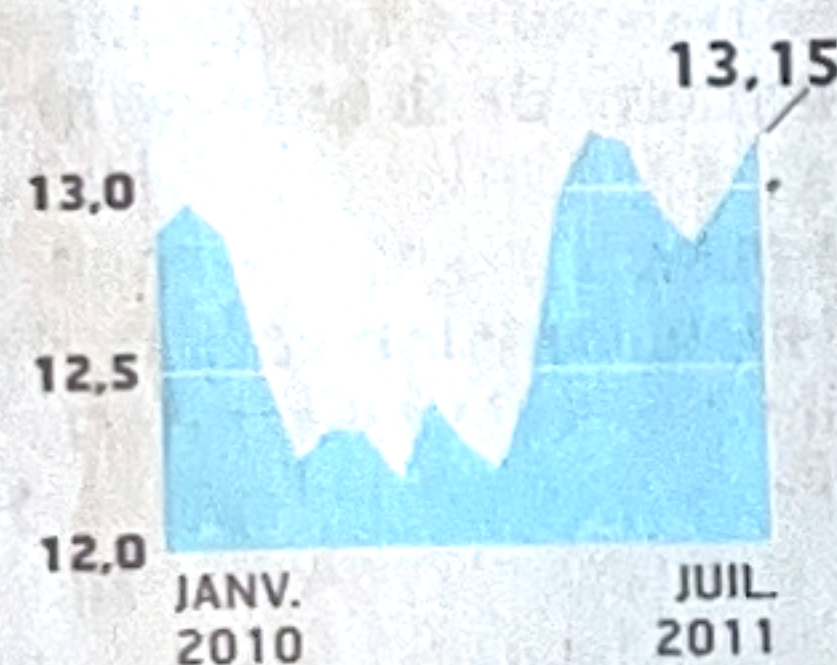


IDÉ / SOURCE NATIONALE

Les prix à la consommation au Canada ont augmenté de **2,7 % en juillet** sur une base annuelle, soit un recul de 0,4 point par rapport à juin. En un mois, l'inflation a progressé de 0,1 % en juillet. Les analystes pronostiquaient une hausse de 0,2 %. Les prix de l'énergie sont le principal vecteur d'inflation, avec une progression de 12,9 % sur un an en juillet.

Le chômage slovaque frôle son record

EN % DE LA POPULATION ACTIVE



IDÉ / SOURCE NATIONALE

Le taux de chômage en Slovaquie a grimpé en juillet à **13,15 % de la population active**, après 12,98 % en juin. Il s'est ainsi rapproché de son record de sept ans, enregistré en février à 13,16 %. La Slovaquie est membre de l'UE depuis 2004 et de la zone euro depuis 2009.

LIBYE

Dans un entretien, Mathieu Guidère explicite toute la difficulté, pour les Etats et les entreprises, de préparer l'après-Kadhafi et de nouer certains contrats.

L'avenir incertain des contrats dans la Libye de l'après-Kadhafi

A l'heure où les rebelles libyens gagnent du terrain et où les discussions s'intensifient en Tunisie, la question se pose des contrats signés et à venir sur le pétrole, le gaz ou les infrastructures. Selon Mathieu Guidère, professeur et auteur d'un ouvrage sur « Le Choc des révolutions arabes » (Autrement, 2011), le premier problème est celui de la compétence de l'instance représentative de la rébellion – le Conseil national de transition (CNT) – pour traiter des contrats. Au sein du CNT, « où des dissensions existent », ceux qui sont contre le fait de s'arroger cette compétence économique font notamment valoir qu'il est impossible de conclure des contrats sur des territoires qui ne sont pas encore complètement libérés.

Ceci n'a pas empêché le CNT d'user de cette question pour faire pression. « Les contrats signés par la Libye seront étudiés et s'il apparaît qu'il y a des preuves de commission ou de corruption financière, nous considérerons qu'ils ne nous engagent pas », annonce le ministre de l'Information du CNT, Mahmoud Shamman, le 29 juin à Paris. La déclaration a fait l'effet d'une bombe à Pékin et à Moscou. « Cela revenait à annuler quasiment tous les contrats passés antérieurement », indique Mathieu Guidère. Car les contrats conclus sous Kadhafi l'étaient par quatre ou cinq personnes avec l'accord du Guide lui-même et avec, à la clef, des commissions pour ses fils. La rébellion libyenne fait volte-face le 4 juillet, en s'engageant à « continuer à honorer tous les contrats financiers et pétroliers conclus sous le



Mathieu Guidère, spécialiste des pays arabes et de l'Islam.

régime Kadhafi. » Et s'engage, le 18 juillet, à « coopérer avec les pays industrialisés, y compris la Russie, la Chine et les Etats-Unis. »

Une fois la Chine et la Russie rassurées, quel sort réserver aux autres ? Parmi les pays arabes, les Emirats arabes unis et le Qatar se distinguent par un soutien financier et armé majeur. « Si le CNT l'emporte, ces deux pays sont assurés d'avoir une bonne partie des secteurs sur lesquels ils ont des vues », estime encore Mathieu Guidère. Les Emirats visent la gestion des ports, le Qatar vise le gaz. « L'Algérie, qui n'a toujours pas reconnu le CNT, reste un cas à part », poursuit-il, en rappelant les contrats énormes de Sonatrach et d'Air Algérie en Libye.

Les autres pays qui se sont impli-

qués dans le conflit libyen comme la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, méritent-ils un traitement de faveur ? « Washington et Londres semblent avoir négocié une bonne partie de contrats pétroliers pour l'après-Kadhafi », croit savoir Mathieu Guidère.

Le cas français

La France, pays qui s'est le plus engagé dans le conflit, est un cas distinct. En avril, le CNT avait décidé de lui réserver un traitement de faveur, avec 35 % des contrats pétroliers pour l'avenir. Le limogeage du bureau exécutif, le 8 août, change la donne. Les tensions entre les ailes « islamiste » et « laïque » du CNT sont vives. « L'aile islamiste considère la France comme un partenaire comme un autre et juge que l'implication française sert avant tout l'agenda politique du président français Nicolas Sarkozy », explique encore Mathieu Guidère. L'aile « laïque » du CNT n'entend pas non plus faire de faveur à la France, mais insiste sur le soutien du peuple français au peuple libyen et estime qu'il convient de le rembourser des frais engagés. « Un peu comme l'Arabie saoudite l'a fait auprès des Etats-Unis après la première guerre du Golfe. Les Saoudiens avaient payé en pétrole l'effort de guerre américain. La future composition du CNT sera donc déterminante pour la France, d'autant que « Moustapha Abdeljalil (président du CNT, NDLR) a du mal à composer un nouveau bureau qui ne soit pas dominé par les islamistes », conclut Mathieu Guidère.

MARIE-CHRISTINE CORBIER

ULF ANDERSEN / EPICUREANS